

Aeroform

# Autoclaves industriels : contrôler sans démonter

Spécialisée dans la fabrication de moyens chauds pour la cuisson des composites, Aeroform sous-traite les opérations de requalification des autoclaves industriels afin de mieux équilibrer la charge de ses équipes.



Crédit : Aeroform

## NOTRE CLIENT

**Raison sociale**  
Aeroform FRANCE

**Activité**  
fabrication de moyens  
chauds pour cuire  
les composites

**C.A**  
1 million d'euros en 2011  
(France)

**Effectif**  
8 salariés (France)

**A**eroform fabrique des moyens chauds destinés à cuire les matériaux composites, essentiellement pour l'aéronautique, et aussi l'éolien, le maritime... et la Formule 1. Outre les fours, étuves et autres presses, cette PME lyonnaise est spécialisée dans les autoclaves industriels capables de chauffer sous pression, ce qui permet d'éviter la formation de porosités dans le composite. Une technique employée dans la réalisation de pièces stratégiques comme les palles d'hélicoptères, d'éoliennes, ou encore les pièces de structure d'avion. L'entreprise assure aussi les opérations de maintenance et de requalification de ses produits. « Il y a en France une obligation

réglementaire de requalification des autoclaves industriels tous les 10 ans ! », explique Frank Martel, directeur d'Aeroform. Pour l'obtenir, les équipements sous pression à partir de 0,5 bar doivent pouvoir supporter 1,5 à 1,8 fois leur pression maximale de service. Or, la requalification par la méthode classique dite de ré-épreuve hydraulique entraîne le démontage complet de l'intérieur des autoclaves, avec de ce fait un arrêt de la production qui peut être long.

## Privilégier le contrôle acoustique

Aeroform a choisi de proposer à ses clients un autre type de contrôle qui est plus rapide et ne nécessite aucun démontage, le contrôle par émission acoustique.

« C'est efficace, mais cela exige un travail conséquent et beaucoup d'expertise. C'est ce qui nous a amenés à nouer un partenariat avec le Cetim à qui nous avons confié plusieurs requalifications réglementaires d'autoclaves industriels », continue Franck Martel.

Le Cetim effectue ainsi des contrôles globaux par émission acoustique, dynamiques et en temps réel afin d'alléger la charge de la PME. « C'est un test rapide pour nos clients, qui dure au maximum une semaine, et c'est surtout une façon, pour nous, de mieux équilibrer les charges de travail des équipes », insiste Frank Martel.

Lancé en 2002, ce partenariat d'expertise avec « un prestataire innovant » permet aujourd'hui à l'entreprise lyonnaise de confier au Cetim la totalité de ses requalifications.

## L'atout Cetim



Spécialisé  
dans les  
technologies  
de contrôle  
par émission  
acoustique,  
doté de

moyens humains et techniques adaptés, le Cetim est à même de proposer à ses clients, en partenariat étroit, un service complet incluant la révision mécanique d'un appareil et sa requalification.